



Syndicat des énergies et
de l'aménagement numérique
de la Haute-Savoie

SYNTHESE 2018

RESEAU PUBLIC FIBRE OPTIQUE DU SYANE :

Synthèse 2018 de l'avancement de la construction du réseau
et de l'ouverture à la commercialisation des services numériques très haut débit.



Avec la participation financière de :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



et les intercommunalités
de la Haute-Savoie

Réseau public exploité par :





Engagée en 2013, la construction du réseau public du SYANE a poursuivi sa progression en 2018, avec 85% des zones d'activités économiques couvertes et la couverture des premiers logements FTTH auprès des particuliers.

I. AVANCEMENT 2018 DE LA CONSTRUCTION DES RESEAUX

Engagée en 2013, la phase 1 du déploiement réseau public fibre optique du SYANE vise à apporter, en 5 ans, la fibre optique à 90% des entreprises de plus de 6 salariés, aux sites d'enseignement et de santé, ainsi qu'aux 250 communes et à la moitié des foyers haut-savoyards du périmètre du SYANE. Malgré les difficultés opérationnelles rencontrées sans surcoût à la charge de la collectivité, la fin de la phase 1 est planifiée en 2020.

LA CONSTRUCTION DES ARTERES PRINCIPALES

Les artères principales constituent l'épine dorsale du réseau public fibre optique du SYANE. Elles relient les 250 communes du périmètre du SYANE et traversent toutes les zones d'activités économiques du département. Elles permettent de desservir en très haut débit les entreprises, bâtiments publics, sites d'enseignement et de santé situés à proximité (FTTO).

Ces artères sont construites sous pilotage du SYANE dans le cadre d'un marché de conception/réalisation confié à la société COVAGE.

AVANCEMENT à fin octobre 2018

90% du linéaire génie civil réalisé
70% des câbles optiques posés
67% des locaux techniques NRO/SRO réalisés
43 M€ HT d'avancement financier sur le marché de conception/réalisation, soit 75% d'avancement financier
85% des zones d'activités couvertes

LA CONSTRUCTION DES RESEAUX DE DESSERTE

Les réseaux de desserte sont les raccordements depuis les artères principales jusqu'aux prises à l'abonné. Ils permettent de desservir en très haut débit les logements et entreprises isolées (FTTH).

Ces réseaux sont construits par des entreprises privées SOGETREL/ BENEDETTI et AXIANS, dans le cadre de marchés publics.

AVANCEMENT à fin 2018

A fin 2018, sur 188 « poches » FTTH :

- 9 sont ouvertes à la commercialisation
- 21 ont été remises au délégataire et sont en attente d'ouverture à la commercialisation
- 41 sont en cours de travaux ou de réception
- 91 sont en cours d'étude
- 26 sont à lancer

35 M€ HT d'avancement financier sur les marchés de desserte, soit 60% d'avancement financier

38 000 prises FTTH réceptionnées et remises au délégataire Covage



II. AVANCEMENT 2018 DE LA COMMERCIALISATION DES SERVICES

L'année 2018 est marquée par une forte progression de l'éligibilité FTTO (fibre pour les professionnels), avec une accélération des commandes des entreprises, et le démarrage de la commercialisation pour la couverture très haut débit des logements FTTH (fibre pour les logements).

Le réseau public fibre optique du SYANE est exploité et commercialisé par la société COVAGE.

LA FIBRE POUR LES PROFESSIONNELS (FTTO)

La fibre optique pour les professionnels poursuit en 2018 sa progression, avec un doublement en 1 an des zones d'activités couvertes par le réseau public du SYANE. A fin 2018, 236 zones d'activités économiques étaient ainsi ouvertes sur les 279 zones d'activités du projet, soit 85%

L'année 2018 confirme également l'appétence des professionnels de la Haute-Savoie pour la fibre optique avec la forte augmentation du nombre de commandes. Plus de 200 entreprises et sites publics utilisent aujourd'hui la fibre optique publique.

L'OUVERTURE DES SERVICES AUX PARTICULIERS

L'année 2018 a été marquée par l'ouverture des services aux particuliers. Deux premiers secteurs ont été ouverts en juin 2018 : le Genevois avec les communes d'Archamps, de Collonges-sous-Salève, de Feigères, de Neydens, de Présilly, de Saint-Julien-en-Genevois et la Vallée de l'Arve sur les communes de Marnaz et de Scionzier.

Près de 10 000 logements couverts à fin 2018,
dont 80% dans le Genevois et 20% dans la Vallée de l'Arve

➤➤ Rappel des principes de couverture :

La couverture des communes se fait progressivement, au fur et à mesure de la construction des réseaux. L'ouverture des services très haut débit pour les particuliers est partielle et indépendante des limites communales. Les choix de déploiement s'appuient sur 3 critères, en concertation avec les communes : la desserte des zones les plus denses afin d'assurer l'équilibre économique du projet, la desserte des zones où le débit internet est le plus faible, et des critères techniques liés aux infrastructures techniques existantes.

2013

Début de la construction des infrastructures

2016

Ouverture des services aux professionnels (FTTO)

2018

Ouverture des services aux particuliers (FTTH)

2015

Signature du contrat de délégation de service public pour l'exploitation et la commercialisation du réseau avec l'entreprise COVAGE

2015 - 2016

Réingénierie technique du réseau en adaptation à l'évolution des orientations nationales

LE PROJET

Depuis 2013, le SYANE déploie le réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Ce réseau permettra aux entreprises et particuliers de bénéficier du très haut débit internet, devenu indispensable face au développement des besoins et des services. Les enjeux sont nombreux : attractivité économique, essor touristique, santé connectée, télétravail, économies d'énergie, maintien de la vitalité des territoires ruraux et montagnards, administration à distance, évolution des loisirs et des usages des nouvelles technologies, etc.

Le réseau public fibre optique du SYANE, c'est

300 M€ d'investissements [dont phase 1 : 135 M€]



➤➤ OBJECTIFS

2015-2020

Une priorité : un accès 100% fibre pour le monde économique

10 000 professionnels raccordables d'ici 2020, soit 90% des entreprises de plus de 6 salariés, et les principaux bâtiments publics, d'enseignement et de santé
Une liaison fibre optique pour chaque commune

2015-2025

Un déploiement progressif pour les particuliers

Un objectif de 300 000 logements à couvrir par la fibre optique, avec, en complément, des opérations d'amélioration des débits internet

AVEC LE RESEAU PUBLIC FIBRE OPTIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE, LE SYANE AFFIRME SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'EQUITE TERRITORIALE, DU DEVELOPPEMENT ET DE L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE.

➤➤ PERIMETRE ET FINANCEMENT

A terme, le réseau public du SYANE desservira toutes les zones d'activités économiques de la Haute-Savoie, ainsi que 250 communes, conformément au Plan National Très Haut Débit. Les autres communes seront couvertes soit par des initiatives publiques locales (Communauté de Communes de Faucigny-Glières et de la Vallée de Chamonix et commune de Sallanches), soit par des opérateurs privés (ex-agglomération d'Annecy, agglomération d'Annemasse, communes de Cluses et de Thonon-Les-Bains).

Le réseau public du SYANE est porté et déployé par le SYANE, en partenariat étroit avec ses partenaires publics et privés. La phase 1, d'un montant de 135 M€ HT, est cofinancée par les intercommunalités (7,2 M€), le Conseil Départemental de la Haute-Savoie (12 M€), la Région Auvergne Rhône-Alpes (12 M€), l'État (31,2 M€) et le SYANE (5,5 M€). Le complément est financé par emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement et de la Caisse des Dépôts.